

Le 24 juillet de l'année 1622, Lesdiguières s'étant décidé à quitter le parti des réformés, fit son abjuration entre les mains de l'archevêque d'Embrun dans l'église de Saint-André à Grenoble. Le lendemain il fut solennellement déclaré connétable de France *pour avoir toujours été vainqueur et n'avoir jamais été vaincu*. Le 27 du même mois le collier de l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit lui fut conféré dans l'église de Notre-Dame par les mains de Loménie, prévôt et maître des cérémonies de l'ordre. Dès que toutes ces magnifiques fêtes furent achevées, Lesdiguières partit pour Vizille, où il avait fait construire autrefois un temple qu'il voulait consacrer au culte de la religion catholique qu'il venait d'embrasser. Il fut reçu par les habitants avec pompe et acclamations et fit convoquer toutes les paroisses dépendant du marquisat de Vizille, de la Mure et d'Oisans, pour venir en procession solennelle le dimanche suivant, 7 août, rendre grâces à Dieu de la conversion de leur seigneur, et assister à la bénédiction de la chapelle. Quarante-cinq paroisses se rendirent au prieuré de Vizille pour venir ensuite à la chapelle, où la première messe qui s'y devait dire : « Plusieurs du peuple, dit Videt, historien de Lesdiguières, vestus de blanc, et ayant les pieds nus, suivoient les Croix ; après eux venoient les Prestres chantant le *Veni Creator*, aux quels respondoit la musique, et après, le Prieur de Vizille, portant le *Saint-Sacrement*, sous un dais, aux quatre coins duquel estoient quatre Religieux Capucins, avec chacun un flambeau, le peuple marchoit ensuite. »

« Le *Saint-Sacrement* entrant dans le Chasteau, fut sa-

maison paternelle à Saint-Bonnet-en-Champsaur. Son père, Jean de Bonne, seigneur des Diguières, s'était distingué en Italie, sous le règne de François 1^{er} ; sa mère, Françoise de Castellane, sortait d'une des meilleures maisons de Provence. Le jour de sa naissance, Saint-Bonnet fut incendié ; il en fut de même le jour de sa mort.